Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_291-DE

Pôle cohésion sociale et santé
Direction jeunesse et solidarités
Rapporteur : Anne AMBROIS

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_291
SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2024

22 - CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD) - APPEL À PROJETS 2024 - 1ÈRE SESSION D'OCTROI DE SUBVENTIONS

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin, à travers son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), attribue annuellement des subventions aux associations qui développent des actions de prévention de la délinquance sur le territoire communal.

Chaque demande est soumise pour avis au comité stratégique du CLSPD composé :

- de la Maire-adjointe en charge du CLSPD ou son représentant,
- du Préfet de la Manche ou son représentant,
- du Procureur de la République ou son représentant,
- du Président du Conseil départemental de la Manche ou son représentant,
- du Commissaire de Police ou son représentant.

Pour être éligibles, les actions doivent répondre aux orientations fixées par le comité stratégique :

- prévention sociale en direction des mineurs, des jeunes en difficultés et de leur famille ;
- prévention des conduites addictives (en lien étroit avec l'Atelier Santé Ville) ;
- prévention et lutte contre les violences intrafamiliales ;
- prévention des violences en milieu scolaire et dans l'espace public.

Le comité stratégique ainsi réuni a retenu trois projets : « ≠ discussion, ensemble luttons contre les discriminations » porté par la Maison Pour Tous Léo Lagrange, « un temps psychologue au sein du pôle psychosocial du commissariat de Cherbourg-en-Cotentin » porté par Femmes et « accueil, accompagnement, information » porté par Sortir du Silence.

Le conseil municipal est invité à autoriser le versement des subventions suivantes :

- 2 000 € à l'association « Maison Pour Tous Léo Lagrange »
- 4 000 € à l'association « Association Femmes »
- 2 000 € à l'association « Sortir du Silence ».

Les subventions seront imputées sur la ligne de crédit numéro 42690.

Vu l'avis favorable de la commission n° 2 et après en avoir délibéré, le conseil adopte.

Heure de vote : **18h18**		Nombre de votants : **52**	
Pour : **51**	Contre : **0**	Abstention : **0**	NPPV : **1** Anne AMBROIS

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE
Signé électroniquement par : Benoit ARRIVE
Date de signature : 15/11/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ
Signé électroniquement par : Sylvie LAINE
Date de signature : 15/11/2024
Qualité : Secrétaire de séance

PJ : 1

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_291-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche

Conseil municipal du 13 novembre 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44
Date de la convocation et de son affichage : 31 octobre 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le treize octobre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 31 octobre 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée 19h24) - BERNARD Christian – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud (arrivé à 17h32)- COUPÉ Stéphanie (mandataire LELONG Gilles jusqu'à son arrivée 19h25) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine (mandataire HÉBERT Dominique à son départ à 19h00) – GRUNEWALD Martine - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée à 17h50) - HÉRY Sophie (mandataire FRANÇOISE Bruno jusqu'à son arrivée 19h13) - HULIN Bertrand (mandataire BERHAULT Bernard à son départ à 19h49) – ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel (arrivée à 17h21) – LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph – LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire VARENNE Valérie jusqu'à son arrivée à 17h38) – LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédérik (mandataire MARGUERITTE David jusqu'à son arrivée à 18h16) – MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (arrivée à 18h41) – MARGUERITTE David (mandataire LEMOINE Morgan à son départ 18h23) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel (arrivé à 17h30) – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier – PLAINEAU Nadège (mandataire LEJAMTEL Ralph jusqu'à son arrivée 18h15) – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe – SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert jusqu'à son arrivée à 19h26) TARIN Sandrine (mandataire BROQUAIRE Guy jusqu'à son arrivée 19h24) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel.

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Pascal
BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à CATHERINE Arnaud
DUVAL Karine a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
FAGNEN Sébastien a donné procuration à AMBROIS Anne
HUREL Karine a donné procuration à PERRIER Didier
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie
LEJEUNE Pierre-François a donné procuration à MARTIN Patrice
MORIN Lucie a donné procuration à VASSAL Emmanuel
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
VIVIER Nicolas a donné procuration à PECORARO Yvonne

ABSENTE

HAMEL Estelle

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_291-DE

Structure - contact	Projet - description	Public visé	Date de réalisation	Co	Subvention 2024	
Association Maison Pour Tous Léo Lagrange **« ≠ DISCUSSION, ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LES DISCRIMINATIONS »** **Première demande**	L'association sollicite le soutien de la collectivité afin de cofinancer les prestations nécessaires à l'organisation de l'action **« ≠ DISCUSSION, ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LES DISCRIMINATIONS ».** **Objectif :** Participer à la lutte contre les préjugés et les stéréotypes racistes, antisémites et LGBTphobes. **Actions :** - Créer une boîte à jeu "#parler" - Créer des temps d'échange et de sensibilisation - Organiser un événement pour promouvoir la lutte contre les discriminations - Sortir du quartier et aller à la rencontre d'autres associations, en dehors du territoire	Public Jeune (11-25 ans) et partenaires	Année 2024	28 665 €	2 000 €	6,97%
Association Association femmes **« Un temps de psychologue au sein du pôle psychosocial du commissariat de Cherbourg-en-Cotentin».** **Première demande**	L'association sollicite le soutien de la collectivité afin de cofinancer les prestations nécessaires à l'organisation de l'action **«Un temps de psychologue au sein du pôle psychosocial du commissariat de Cherbourg-en-Cotentin».** **Objectif :** Compléter le pôle psychosocial existant et poursuivre le travail d'amélioration de la prise en charge des victimes **Action :** Proposer un temps de rencontre pour les victimes avec un psychologue au sein du commissariat de police de Cherbourg, à raison de 3h de permanence hebdomadaire	Personnes victimes de violences intrafamiliales	Année 2024	8 223 €	4 000 €	48,64%
Association Sortir du Silence **« Accueil, Accompagnement Information»** **Première demande**	L'association sollicite le soutien de la collectivité afin de cofinancer les prestations nécessaires à l'organisation de l'action **«Accueil, Accompagnement et Information».** **Objectif :** Offrir une écoute et un accompagnement pour toute personne confrontée aux violences sexuelles : les personnes victimes mais aussi les personnes de leur entourage, dès lors qu'elles ne sont pas les auteurs des violences, et les professionnel·le·s.	Personnes confrontées aux violences sexuelles	Année 2024	18 813 €	2 000 €	10,63 %

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_291-DE

	Actions : - Accueil téléphonique, nécessité d'avoir une salariée pour tenir la permanence téléphonique. La permanence est ouverte 2 fois par semaine pendant deux heures tout au long de l'année, sauf en août - Proposer lors de permanences téléphoniques un premier contact et premier échange permettant à la personne d'être mise en lien avec des bénévoles qui vont la recevoir en binôme, pour des entretiens individuels.					